

L'art victime d'un nouvel ordre moral

TENDANCE

Offices du tourisme, régies d'espaces et groupes militants contestent de plus en plus certaines œuvres anciennes.

ÉRIC BIÉTRY-RIVIERRE
ebietryrivierre@lefigaro.fr

La capitale autrichienne célébrera l'an prochain le centenaire de la mort d'Egon Schiele. Mais déjà ce peintre refait parler de lui. Il y a quelques jours, la régie des transports londoniens et un aéroport allemand ont refusé de placarder telles quelles des affiches produisant en grand certains de ses nus. L'office du tourisme de Vienne a alors transigé, retournant finalement la décision à son profit. Passant outre le droit au respect de l'œuvre, elle a occulté les sexes par un carré blanc sur lequel elle a inscrit cette phrase : « Désolé, cent ans mais toujours aussi scandaleux aujourd'hui. » « Nous prévenons toujours notre maison mère que Schiele peut heurter, dit une responsable de l'office à Paris. Déjà, en 2006, nous marchions sur des œufs lors de l'exposition au Grand Palais consacrée à la Sécession viennoise, mouvement auquel il a appartenu. »

Le cas n'est pas isolé (lire ci-contre). Rappelons l'interdit le plus célèbre : celui dont pâtit toujours L'Origine du monde de Courbet sur Internet. Censures, tentatives de censure, autocensures ou réticen-

ces touchant l'art dit ancien – celui consacré par les musées des beaux-arts – émaillent ainsi l'actualité récente. La conférence avec l'Anastasia aux ciseaux, allégorie de la censure caricaturée par André Gill en 1870, est que ces comportements ne sont plus que très rarement ceux de l'autorité politique. De manière diffuse mais certaine, les régies d'espaces publics, les offices du tourisme ou certains groupes de défense et de protection mués en lobbyistes 2.0 ont pris le relais.

Chaque jour, à la Galerie de l'Académie de Florence, des milliers d'hommes et de femmes, autant que ceux qui passent sur un quai de métro, tournent autour du David de Michel-Ange. Il n'est vêtu que de sa fronde. Personne n'en semble gêné. Il est vrai que nous sommes dans un musée et non dans une gare. Cela change tout. Marcel Duchamp le premier l'a prouvé, lui qui installait dans les musées n'importe quel objet usuel, le transformant *ipso facto* en pièce d'art.

« Confusion dommageable »

« Face à des œuvres, on ne doit pas avoir les mêmes restrictions que face à la réalité, estime Agnès Tricoire, avocate spécialiste en propriété intellectuelle. Pourquoi ? Parce que vous n'êtes pas touché par une œuvre d'art comme vous pouvez l'être par un acte ou un discours dans la vraie vie. Cette distinction est extrêmement importante. » Cette déléguée à l'Observatoire de la liberté de création – une instance créée sous l'égide de la Ligue française des droits de l'homme – estime que le climat actuel est mauvais. « Si on le compare avec celui des années 1970, le retour à l'ordre moral est évident. Le rapport aux œuvres a évolué chez certains dans le sens de la défiance et de l'incompréhension. » Et d'ajouter que « ce qui est en cause aujourd'hui, c'est l'autonomie de l'œuvre. On assiste de plus en plus à une confusion dommageable. Les créations artistiques ne sont pas des discours littéraires. Elles ne sont pas le réel, tout juste peuvent-elles en être une traduction subjective. »

Il y a déjà plus d'un siècle, un artiste moderne catholique, Maurice Denis, produisait ce conseil : « Se rappeler qu'un

tableau, avant d'être un cheval de bataille, une femme nue ou une quelconque anecdote, est essentiellement une surface plane recouverte de couleurs en un certain ordre assemblées. »

Il serait bon de s'en souvenir avant que les nouveaux juges du goût « admissible par tous » s'en prennent qui à Balthus et à ses mineures en pâmoison, qui aux nus de Titien, Vélasquez, Goya, Manet... À ce propos qu'en sera-t-il de l'affiche de la rétrospective Delacroix programmée au Louvre au printemps prochain ? Un gros plan sur le visage et le buste dénudé de La Liberté guidant le peuple est prévu. ■

Thomas Schlessler, directeur de la Fondation Hartung-Bergman à Antibes et professeur à l'École polytechnique, a publié en 2011 *L'Art face à la censure* (Éditions Beaux Arts, 240 p., 39,90 €).

LE FIGARO. - Les rapports de l'art ancien avec la censure sont-ils en train de changer ?

Thomas SCHLESSER. - Ce qui se révèle dans les cas qui ont récemment fait polémique, c'est d'abord ce que l'on at-

de ces censures un petit plaisir : alors que les objets qui en sont les victimes semblent trop souvent cantonnés au passé et inoffensifs, ils reprennent tout à coup leur véritable envergure...

Le Réve, tableau de Picasso avec sa jeune maîtresse Marie-Thérèse Walter en pâmoison, utilisé par le Musée Picasso de Paris pour l'affiche de son exposition actuelle, n'a pas été accepté par le magazine d'Eurostar. En 2015, Fox News a refusé de représenter dans sa

« On ne censure que ce dont on



SORRY,

100 years old but still... #ToArtsFreedom

VIENNA

SORRY,

100 years old but still... #ToArtsFreedom

BEIT AU KLIMA

100 years old but still... #ToArtsFreedom